

RAPPORT DU JURY

du concours 2019-01 (cadre de direction profils scientifiques)

COMPOSITION DU JURY :

M. Jacques FOURNIER	Directeur général, Président
M. Xavier DUCREUX	Adjoint au Directeur de l'Administration du Personnel
M. Marc-Antoine BAHUCHET	Directeur de la Balance des Paiements
Mme Evelyne MASSÉ	Directeur de la 1 ^{ère} Direction du Contrôle des Banques
M. Stéphane KUNESCH	Adjoint au Directeur des Services Bancaires
Mme Géraldine BROSSIER	Conseiller en recrutement, Cabinet ATOMOS Conseil

RESPONSABLE DE L'ÉPREUVE ÉTUDE DE DOSSIER :

M. Henri FRAISSE	Chef de mission de contrôle sur place
------------------	---------------------------------------

STATISTIQUES GÉNÉRALES :

Répartition des candidats	Composants		Admissibles		Admis	
	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %
Nombre de candidats	120	100%	64	100%	22	100%
Homme	96	80%	55	86%	17	77%
Femme	24	20%	9	14%	5	23%
20 à 25 ans	44	37%	29	45%	11	50%
26 à 29 ans	33	28%	21	33%	6	27%
30 à 39 ans	25	21%	9	14%	4	18%
40 à 49 ans	14	12%	3	5%	1	5%
50 ans et +	4	3%	2	3%	0	0%
Actuaire	5	4%	2	3%	1	5%
École d'ingénieur	61	51%	40	63%	12	55%
Master	32	27%	11	17%	2	9%
Divers	22	18%	11	17%	7	32%

(diplôme déclaré par le candidat au moment de l'inscription)

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Étude de dossier

- Statistiques :

Étude de dossier	Composants (120)	Admissibles (64)
Note moyenne	9,06	11,96
Note min.	0,00	9,00
Note max.	17,00	17,00

- Sujet : cf. rubrique Annales de la page <https://www.recrutement.banque-france.fr/cadre-de-direction/cadre-de-direction/>
- Déroulé de l'épreuve : durée 4 h, coefficient 3

Le dossier remis au candidat est constitué de documents (certains en anglais) se rapportant au sujet donné.

L'énoncé se présente sous la forme d'une problématique à laquelle est associée une série de 4 questions.

Il s'agit pour le candidat de répondre à chacune de ces questions en s'appuyant sur les éléments mis à sa disposition dans le dossier.

Cette épreuve requiert rigueur, objectivité et clarté dans les réponses qui reprennent les idées évoquées dans le dossier.

Le candidat est invité, dans un premier temps, à analyser le dossier au vu des questions qui lui sont posées et à relever les idées pertinentes dont il aura besoin pour ses réponses, ainsi que les éléments de natures diverses qui lui permettront d'étayer son raisonnement. Deux écueils sont à éviter : être trop sélectif ou, au contraire, effectuer un relevé trop étoffé (répondre à une question ne consiste pas à recopier des extraits du dossier). Le candidat aura à exprimer de manière personnelle -s'approprier- les idées essentielles qu'il souhaite reprendre dans ses réponses.

Les réponses doivent être rédigées de façon structurée, claire et facilement compréhensible pour les correcteurs.

- Attendus de l'épreuve :

L'épreuve vise à sélectionner les candidats sur la base de leur capacité de synthèse et de raisonnement sur une problématique économique à caractère complexe, du type de celles auxquelles peuvent être confrontées les banques centrales dans l'exercice de leurs missions.

- Constat du responsable d'épreuve et des correcteurs :

L'appréciation a porté sur la qualité de l'analyse des documents (exploitation de tous les documents, notamment ceux en anglais, reprise correcte et complète des idées importantes du dossier) et sur la capacité de synthèse du candidat. La mobilisation à bon escient de

toutes les informations est un élément essentiel auquel les correcteurs ont porté attention. Une des difficultés de l'exercice consiste en l'assimilation et la restitution d'un sujet complexe en un temps limité.

Les remarques suivantes pourront être utiles aux futurs candidats dans leur préparation :

- Le dossier est composé d'articles de presse pédagogiques et illustratifs qui peuvent aider dans un premier temps un candidat ignorant du sujet. Néanmoins, les documents clés -dans lesquels se trouve une grande partie des réponses- sont le texte de Larry Wall (doc 5) et le rapport d'Olivier Fliche et Su Yang (doc 10).
- Certains candidats ne savent pas gérer leur temps. L'étude de dossier n'est pas une note de synthèse : rédiger une introduction générale ou recopier l'intitulé des questions n'apporte aucune plus-value à la copie. Il a pu être constaté que l'une des deux dernières questions a été négligée, or, le barème étant réparti sur l'ensemble des questions, cela a été pénalisé malgré des réponses très satisfaisantes aux premières questions. Cela est d'autant plus dommageable que les dernières questions demeurent souvent celles qui comportent une part de réflexion plus riche et par conséquent permettent une différenciation plus forte entre les composants.
- Beaucoup de copies restent pauvres en explication et en analyse, se limitant souvent à une reprise d'éléments du dossier, sans les mobiliser pour construire un raisonnement argumenté. À contrario, les meilleures copies montrent l'appropriation par les candidats des concepts clés disponibles dans les documents 5 et 10 qui étaient les plus riches en termes d'information, elles traduisent un réel effort de synthèse et de mise en perspective.
- Pour ce qui est de la forme (rédaction, orthographe...), l'épreuve de dossier n'est pas un exercice de style. La qualité rédactionnelle de la majorité des copies était satisfaisante, et les problèmes de forme n'ont été sanctionnés que lorsqu'ils entravaient la compréhension.
- Les connaissances préalables des candidats sont naturellement un atout, si elles sont mobilisées de manière pertinente et sans se substituer à l'exploitation du dossier.

ÉPREUVES D'ADMISSION :

Épreuve facultative de langue à option

- Statistiques :

Épreuve facultative de langue	
Nombre candidats	10
Note moyenne	12,20
Note min.	5,00
Note max.	17,00

- Déroulé de l'épreuve : le candidat dispose d'un temps de préparation de 15 mn, à l'issue de cette préparation il est reçu par l'examineur pour un entretien portant sur le sujet traité dans le document. La durée de l'entretien est de 15 mn. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte (coefficient 3).

- Constat des examinateurs :

Les candidats admissibles qui se sont présentés à l'épreuve optionnelle de langue ont choisi l'allemand, l'espagnol ou l'italien.

Points positifs :

- Structure : tous les candidats ont essayé de donner une structure à leur commentaire. Il y avait une introduction (décrivant le sujet du texte et le thème principal), une synthèse (sous forme de résumé du texte) ainsi que la mise en lumière des points importants.
- Les candidats ont essayé d'apporter davantage de valeur à leur commentaire en faisant le lien entre les thèmes abordés dans le texte et le contexte social, politique et économique actuel.

Points négatifs :

- Le temps : l'exposition et le commentaire se terminent avant le délai de 10 minutes.
- La compréhension : quelques candidats ont eu du mal à comprendre le fond de l'article.
- Clarté de l'exposition : le manque de compréhension a engendré un discours qui n'était pas toujours précis et juste.

Entretien avec le jury

- Statistiques :

Épreuve d'entretien	
Nombre candidats	57
Note moyenne	8,75
Note min.	4,00
Note max.	17,00

- Déroulé de l'épreuve :

L'oral du concours, d'une durée totale de 50 mn, se déroule devant un jury composé de six personnes : cinq représentants de la Banque de France, dont le président du jury et un consultant RH. Le coefficient élevé attaché à cette épreuve (12) témoigne de son importance.

L'oral comprend deux parties :

- 1) La première, d'une durée d'environ 20 mn, durant laquelle le candidat doit commenter un texte (article de presse), qu'il a préalablement tiré au sort, portant sur les idées et les faits économiques et sociaux contemporains. Il dispose de 15 mn de préparation. La durée souhaitée du commentaire est d'une dizaine de minutes, suivie par des questions du jury pendant une durée similaire. L'objectif de cet exposé est de permettre au jury d'apprécier la rigueur intellectuelle, la capacité d'analyse, de dialogue et de prise de position du candidat.
- 2) La seconde partie, d'une trentaine de minutes, s'appuie sur le CV du candidat, qu'il a fourni en s'inscrivant. Elle est consacrée à l'analyse de ses motivations, de sa faculté à mener une conversation ouverte avec le jury, de sa connaissance des différents domaines d'activité de la Banque de France, de sa capacité à rejoindre son personnel, d'évoluer dans son organisation, etc.

Au cours de l'entretien, le jury pose au candidat une ou deux questions en anglais, qui doivent faire l'objet d'une réponse courte également formulée en anglais.

- Constat du jury :
À l'issue des oraux, les constats sont les suivants :

Première partie de l'entretien

L'analyse du texte est souvent clairement structurée et les enjeux sous-jacents sont généralement bien dégagés. Le plan, annoncé après une brève introduction, doit être immédiatement perceptible. Véritable « rampe de lancement » de l'entretien, l'exposé permet aux candidats de susciter l'intérêt du jury et les place en situation de confort. De même, la plupart des candidats intègrent bien la gestion du temps de l'exposé, mais certains, pour respecter l'objectif de durée, sont tentés de sacrifier la cohérence et la clarté des propos, alors que la durée indiquée de 10 minutes comporte une marge raisonnable en plus ou en moins.

Le jury valorise l'apport de connaissances dans l'exposé, la prise de recul pour apprécier les limites de la thèse de l'auteur et un esprit critique appliqué à ses éventuelles propositions. Les analyses les plus appréciées sont celles qui témoignent d'une certaine hauteur de vue et débouchent sur des préconisations concrètes et pertinentes. Lors de la phase de questions portant sur l'exposé, le jury revient sur certains points soulevés par le candidat : celui-ci doit alors être en mesure de compléter son commentaire et d'ouvrir son propos vers des sujets connexes.

Seconde partie de l'entretien

Au moment d'aborder la seconde partie de l'entretien, le jury interroge le candidat sur ses motivations. Il n'est pas opportun que celui-ci récite une présentation apprise par cœur et, *a fortiori*, commence par un rappel de ses nom et prénom. De même, il n'est pas attendu du candidat qu'il déroule *in extenso* son parcours académique et ses expériences professionnelles (stages...); il gagne nettement à les évoquer plutôt de manière sélective, comme des illustrations de ses centres d'intérêt. Le jury valorise les candidats qui ont pris le soin d'étudier la gamme des postes offerts -préalablement mis à la disposition de tous les admissibles- et marquent un intérêt convaincant pour quelques-uns d'entre eux.



Globalement, les prestations qui obtiennent les meilleures notes sont celles qui comportent des phases d'interaction avec le jury, au cours desquelles s'instaure une véritable conversation, sérieuse mais faisant émerger les idées originales du candidat. Les réponses les plus appréciées sont celles qui témoignent à la fois de connaissances sur des sujets en lien direct avec la Banque de France (ses principales missions, les grandes institutions financières internationales, européennes et françaises, l'actualité concernant la régulation et la supervision des banques et des entreprises d'assurance, l'organisation et la mise en œuvre de la politique monétaire...) et d'une capacité à articuler un raisonnement étayé.

Le jury valorise les réponses directes, naturelles, dans lesquelles le candidat expose son point de vue en montrant son dynamisme, sans chercher à se dissimuler derrière un discours convenu. Il pénalise à l'inverse les réponses laconiques ou au contraire trop délayées, approximatives ou confuses, qui privent l'entretien de la fluidité et de l'intérêt recherchés.

Les réponses aux questions posées en anglais témoignent généralement d'un niveau satisfaisant de pratique de la langue, mais d'un vocabulaire parfois limité sur les sujets économiques et financiers.